

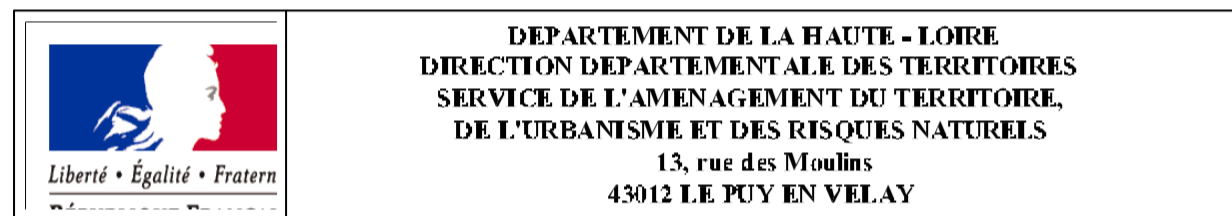
Commune de MALVALETTE

P.P.R.I.

Plan de Prévention du Risque Inondation de la Loire



3 - Plan de zonage réglementaire et définissant la côte de sécurité



Légende

Zonage réglementaire:

- Zone à risque très fort ou fort en zone urbaine et toute zone inondable en zone non urbaine
- Zone à risque moyen ou modéré en zone urbaine

Définition des côtes de sécurité:

Profil 20
(Z séc.487.45) Profil 20 : n° du profil en travers
Z 487.45 Côte de sécurité en m.N.G.f.

Echelle : 1/2000

